

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Annonce n° 2232

75 - Paris

FONDS DE DOTATION

Créations

Déclaration à la préfecture de Paris

16H24

Objet : utiliser et gérer sa dotation en vue de contribuer à des actions auprès des jeunes âgés entre 16 et 24 ans qui bénéficient ou qui ont bénéficié en France de l'Aide Sociale à l'Enfance, soutenir ces jeunes à la fois matériellement et humainement à devenir autonomes et à construire en confiance leurs parcours personnels et professionnels ; tout dispositif adapté à la résolution des difficultés que rencontrent ces jeunes pourra être envisagé comme par exemple le parrainage professionnel dès l'adolescence, le co-financement d'études, l'aide à l'accès à l'emploi ou à un hébergement

Siège social : 21 et 23, rue Lucien Sampaix, 75010 Paris

Durée pour laquelle le fonds de dotation est créé : illimitée sans que sa durée ne puisse être inférieure à 5 ans

Date de déclaration : 2 mars 2021